



AGIR MAINTENANT POUR DEMAIN

Plan de transition
écologique pour 2040
Ville de Blainville
- version abrégée -



Le Plan de transition écologique de la Ville de Blainville est un engagement phare du conseil municipal dans le contexte actuel de bouleversements climatiques. D'ailleurs, la mise en œuvre de ce plan a également été inscrite à même notre planification stratégique 2024-2029, et en est l'un des projets porteurs les plus significatifs.

D'ici 2040, nous souhaitons atteindre, en collaboration avec la population, des cibles ambitieuses et devenir un modèle de gestion environnementale et de protection des milieux naturels.

Le déploiement des actions sera porté par la Ville de Blainville et se fera de concert avec les forces vives du milieu (les organismes, les entreprises, les institutions et la population). L'environnement nous concerne tous ; il est donc de notre responsabilité collective de le protéger et de le mettre en valeur.



**AGIR
MAINTENANT
POUR
DEMAIN**

**Trois orientations, 15 objectifs
et 61 actions composent cette
planification.**



ORIENTATION ENVIRONNEMENTALE



UN TERRITOIRE DONT L'EAU EST GÉRÉE DE FAÇON DURABLE, OÙ LES MILIEUX NATURELS SONT PROTÉGÉS ET MIS EN VALEUR, ET DONT LES INFRASTRUCTURES FAVORISENT LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE.

1.1 AUGMENTER LA SUPERFICIE DE MILIEUX NATURELS PROTÉGÉS À PERPÉTUITÉ

ACTIONS

Cibler des sites d'intérêt écologique à protéger (noyau de biodiversité, rareté, milieux humides, etc.)

Entreprendre les démarches légales de protection, notamment pour les tourbières et les boisés du Plan-Bouchard, du Parc équestre et des lacs Fauvel

1.2 METTRE EN VALEUR LES MILIEUX NATURELS SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE

ACTIONS

Aménager des circuits/sentiers dans les milieux naturels selon leur capacité de support

Adopter une liste de bonnes pratiques pour prévenir l'introduction et la propagation d'EEE

Installer des outils d'interprétation (tels que des panneaux) afin de sensibiliser et d'informer la population

Installer des aménagements fauniques (tels que des nichoirs) selon les besoins

1.3 DIMINUER L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE (POLLUTION CHIMIQUE, GES)

ACTIONS

Mettre en œuvre le guide d'écoresponsabilité lors des événements municipaux

Devenir une administration municipale sans papier

Intégrer au site Web de la Ville une campagne existante (p. ex., Vivre en Ville) pour encourager la population à réduire son empreinte carbone

Augmenter le budget et l'effort de recrutement associés à la Brigade verte, notamment en bonifiant le nombre de membres du personnel qui la composent

Créer des campagnes de sensibilisation sur des sujets encourageants l'adoption de pratiques plus écologiques

Offrir des formations sur les solutions écologiques (pratiques et produits nocifs)

Procéder à la réalisation d'un inventaire des GES sur le territoire de la Ville

Procéder à la décarbonation des bâtiments municipaux



1.4 RÉDUIRE LA CONSOMMATION ANNUELLE D'EAU POTABLE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE

ACTIONS
Privilégier des plantes résistantes à la sécheresse dans les aménagements de la ville (vitrines)
Poursuivre la campagne de sensibilisation à la réduction de l'utilisation non essentielle de l'eau potable (usages autres que pour la préparation de la nourriture, l'hygiène ou la lessive)
Créer un guide d'aménagement écologique des terrains privés (liste de végétaux, entretien, exemples, etc.)
Tenir un webinaire sur le guide d'aménagement écologique des terrains pour accompagner la population
Créer un programme de mentorat entre citoyens et citoyennes
Partager les exemples de bonnes pratiques citoyennes afin d'en favoriser l'adoption

1.5 AUGMENTER LA COUVERTURE VÉGÉTALE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE

ACTIONS
Exiger par réglementation un minimum de superficie couverte par la canopée dans les stationnements des ICI pour l'ensemble du territoire
Créer un plan de végétalisation des boulevards commerciaux et des parcs industriels
Créer un incitatif pour verdir les terrains des ICI existants

1.6 RÉDUIRE LA QUANTITÉ DE MATIÈRES RÉSIDUELLES ENFOUIE

ACTIONS
Mettre en place une réglementation pour limiter l'usage de certains articles en plastique à usage unique
Instaurer la collecte des matières compostables dans tous les multiplex
Créer une campagne de sensibilisation sur la réduction des matières résiduelles (réduction à la source, réduction de la surconsommation, Défi zéro déchet, etc.)
Mettre en place le Défi zéro déchet avec les familles volontaires (accompagnement, suivi des efforts, etc.)
Mettre en application le guide sur les événements écoresponsables





ORIENTATION SOCIALE

.....

UNE COMMUNAUTÉ INCLUSIVE QUI RÉPOND AUX BESOINS DE L'ENSEMBLE DE SA POPULATION EN MATIÈRE DE SANTÉ ENVIRONNEMENTALE, DE LOGEMENT AINSI QUE DE MOBILITÉ ACTIVE ET COLLECTIVE.

2.1 FAVORISER LE TRANSPORT ACTIF

ACTIONS

Aménager des kilomètres de pistes cyclables additionnels pour favoriser les déplacements quotidiens vers les axes commerciaux et les quartiers industriels

Sécuriser les traverses piétonnes ainsi que les pistes et bandes cyclables

Cibler les parcours les plus empruntés et ceux qui favorisent les déplacements quotidiens

Exiger l'installation de supports à vélo dans les stationnements lors de leur construction et de leur réfection

Créer un incitatif pour que les commerçants installent des supports à vélo sur leur terrain afin de favoriser l'utilisation du mode de transport actif pour magasiner



2.2 FAVORISER L'UTILISATION DU TRANSPORT COLLECTIF

ACTIONS
Faire des représentations auprès des différentes instances pour que les services de transport en commun correspondent aux besoins
Instaurer un système de partage/libre-service de différents modes de transport (p. ex., voitures, vélos électriques, vélos)
Considérer la possibilité d'offrir la gratuité ou des tarifs modiques pour les transports en commun, surtout pour les personnes âgées
Évaluer la possibilité d'octroyer une enveloppe budgétaire pour les étudiants afin de favoriser l'utilisation du transport en commun

2.3 FAVORISER LA MIXITÉ DES TYPOLOGIES RÉSIDENTIELLES

ACTIONS
Revoir la réglementation en matière d'urbanisme pour explorer la possibilité de rénover des maisons pour les rendre bigénérationnelles et de construire des maisons bigénérationnelles et des bâtiments accessoires dans les cours arrière
Permettre la mixité des usages à l'intérieur des milieux de vie
Évaluer la possibilité d'implanter des mesures de diversification des revenus et d'écofiscalité

2.4 FAVORISER L'AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES

ACTIONS
Élaborer un plan directeur pour l'amélioration des infrastructures piétonnes (trottoirs et bancs)
Augmenter l'offre de transport adapté (taxibus) pour les personnes âgées

2.5 RÉDUIRE LES ÎLOTS DE CHALEUR URBAINS

ACTIONS
Promouvoir et bonifier les incitatifs financiers pour la plantation d'arbres
Élaborer un plan d'aménagement écologique des stationnements des bâtiments municipaux
Adopter un plan de réduction des îlots de chaleur
Aménager des terre-pleins végétalisés au milieu du boulevard du Curé-Labelle/végétaliser le boulevard du Curé-Labelle
Exiger par règlement l'aménagement de toits blancs ou à valeur d'albédo élevée dans les secteurs industriels



ORIENTATION ÉCONOMIQUE

UNE TRANSITION ÉCONOMIQUE RESPONSABLE FAVORISÉE PAR DES MILIEUX DE VIE COMPLETS QUI ENCOURAGE UNE ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ ET L'ACHAT LOCAL.

3.1 AUGMENTER LE NOMBRE DE COMMERCES DE PROXIMITÉ DANS TOUS LES QUARTIERS

ACTIONS

Diversifier l'offre des marchés publics

Poursuivre l'analyse des opportunités commerciales initiée par la CCITB

Prévoir dans la réglementation des superficies commerciales en rez-de-chaussée des bâtiments mixtes du boulevard du Curé-Labelle, afin de pouvoir desservir équitablement les quartiers périphériques ou avoisinants



3.2

SOUTENIR LES INITIATIVES D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

ACTIONS
Poursuivre le mandat de Synergie Économique Laurentides pour favoriser le réseautage entre les commerces, les producteurs et les industries de la Ville
Étudier, avec la Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville, la possibilité de cibler les restaurants et les épiceries qui valorisent les aliments invendus
Redistribuer les matières premières des émondages et le compost aux citoyens selon la disponibilité
Offrir des occasions de don, d'échange et de partage d'objets entre les citoyens et citoyennes (économie collaborative)
Inciter les citoyens et citoyennes à utiliser les plates-formes virtuelles de partage existantes

3.3

ENCOURAGER DE BONNES HABITUDES ÉCOLOGIQUES CHEZ LES CITOYENS ET CITOYENNES ET LES ENTREPRISES

ACTIONS
Réaliser une étude de faisabilité liée à l'implantation d'un système d'écofiscalité pour les citoyens et citoyennes (p. ex., utilisateur-payeur, récompense pour bons comportements)
Poursuivre les subventions pour l'achat d'arbres en vue d'une plantation en terrain privé
Publiciser et bonifier les subventions pour l'achat de produits réutilisables et durables

3.4

AUGMENTER L'ATTRACTIVITÉ DU BOULEVARD DU CURÉ-LABELLE

ACTIONS
Élaborer un plan de verdissement du boulevard du Curé-Labelle
Explorer la possibilité d'aménager une piste cyclable protégée avec des passages pour piétons et conçue pour faciliter l'accès aux commerces
Bonifier les noyaux commerciaux existants lors de la planification du boulevard du Curé-Labelle

